N°4 - Juillet 2022

CorDeMAG'

Le Dossier

Le budget 2022

Édito

Chères Cordemaisiennes, Chers Cordemaisiens,

Pour des raisons personnelles, Didier CHAUVIÈRE a souhaité laisser sa place de 1er Adjoint et devenir conseiller municipal. Je le remercie du travail qu'il a accompli à ce poste. Thierry GADAIS prend sa suite et Yves-Marie DELANOË est nommé 5ème adjoint. Les projets de notre équipe ne changent pas et vos élus poursuivent leur travail pour répondre au mieux à vos besoins.

Vous le savez, la Commune accorde de nombreuses aides à destination des habitants, des acteurs économiques, du tissu associatif... Pour cela, elle assume la création et le développement de services communaux afin d'internaliser certaines activités lui permettant d'être toujours plus réactive, lisible et à l'écoute des Cordemaisiens. Le budget communal 2022 a été élaboré en ce sens, dans l'intérêt de la population. Le dossier de ce magazine vous en présente les grandes lignes, en toute transparence.

Si les dotations de l'État diminuent régulièrement, la municipalité a cependant mis un point d'honneur à ne pas augmenter les impôts locaux. Parallèlement, la manne financière qu'apporte la centrale EDF est vouée à disparaître. L'enveloppe budgétaire communale sera donc moins confortable. L'équipe municipale y réfléchit déjà et se prépare à travailler avec moins de moyens. La Commune ne laissera jamais personne sur le bord du chemin et offrira toujours des services divers et de qualité pour chacun.

Daniel GUILLÉ,
Maire de Cordemais

Publication éditée en juillet 2022 par la commune de CORDEMAIS à 2 000 exemplaires.
Directeur de publication : Daniel GUILLÉ, Maire
Conception, élaboration, rédaction et photographie : service communication - Tél. : 02 40 57 80 93
Illustrations et photographies : service communication
Photo spectacle « Deluge » *(page 17)* : Arthur BRAMAO. Remerciements aux associations.
Impression : Goubault Imprimeur - 02 51 12 75 76 - www.goubault.com
Goubault Imprimeur respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT, ISO 9001 et 14001

Sommaire

4

Actus en images

- Les bienfaits du yoga à tout âge
- Cérémonie citoyenne
- D'art et d'estuaire
- Une commémoration particulière...
- Cordemais en jaune et vert
- Belle journée de danse rythmée

6

Zoom sur...

- De petits gestes pour de grandes économies
- Le renouveau du Conseil de Développement Estuaire et Sillon
- Mobilisation pour l'Ukraine
- Une fête des voisins aux foyers locatifs

8

La vie associative

- Sport
  - Main dans la patte...
  - Un samedi Basket compétitif
- Hippisme
  - Les réunions hippiques printanières
  - Concours d'attelage
- Environnement
  - La permaculture à Cordemais
- Culture
  - En avril, le corps s'exprime
  - La pièce essaime
- Social
  - La deuxième vie des chats

11

Le dossier

Le budget 2022

16

La vie de vos commissions

- Une équipe municipale toujours motivée
- Communication
- Culture
- Vie scolaire
- Espaces végétalisés, transition écologique
- Urbanisme et patrimoine

20

Reportage

Tir à l'arc,
une discipline qui s'institue à Cordemais

22

Au cœur de...

- Les Conseils des Sages et des Jeunes
- Festival des bambins
- En octobre, la médiathèque recycle
- Le monde hippique se dévoile
- Donner un nouveau souffle à la Résidence Le Prieuré
- Deux nouveaux services à Cordemais

25

Agenda

26

État-civil

27

La tribune

ACTUS EN IMAGES

Les bienfaits du yoga à tout âge

Pendant le mois de février, les élèves de l'école Pierre et Marie Curie ont **découvert la pratique du yoga**, dispensée par Magalie JOBIN, professeure spécialisée dans le yoga pour enfants (Yogali sur Internet). Ils ont pu s'initier, pendant 3 semaines, sur la pause du midi, aux préceptes de cette discipline. L'occasion pour eux de prendre conscience de leur corps, de leur respiration, de travailler sur leur concentration, mais aussi de jouer et s'amuser pendant ces 35 à 40 minutes dédiées à leur épanouissement. « *Dès le plus jeune âge, le yoga permet de développer la confiance et l'estime de soi* », souligne Magali JOBIN.

Cérémonie citoyenne : Accueil des nouveaux électeurs

Début mars et comme chaque année, la commune a organisé une **réception pour les nouveaux électeurs**. Ce moment a permis à Émilie CHAPALAIN, Adjointe au Maire, de délivrer à ces jeunes fraîchement majeurs un message sur **l'importance du droit de vote et sur la chance de pouvoir exprimer cette volonté citoyenne dans notre pays** ; d'autant plus que cette année est riche en rendez-vous démocratiques. Ce rassemblement a également été l'occasion pour l'élue de leur offrir, au nom de la municipalité, un livret du citoyen rappelant les nouveaux droits et devoirs qui leur incombent en tant que citoyen français, tout en n'oubliant pas de mentionner certains principes fondateurs de la République.

D'art et d'estuaire

Organisée le 1er mai par Les Amis de la Chapelle de Rohars sur les communes de Bouée, Cordemais et Lavau-sur-Loire, la **17ème Journée des peintres** a réuni 29 artistes peintres. Ils avaient pour consigne de peindre, en une seule journée, un motif (bâtiment, nature...) présent sur l'une des trois communes. Chaque édition permet de **révéler la beauté du paysage estuarien** et d'offrir plus de visibilité à ces peintres.
Le jury a récompensé six artistes pour leurs œuvres sur papier ou sur toile, ainsi que les trois jeunes participants. Le public a pu acquérir à petits prix 21 des 35 tableaux réalisés.

Une commémoration particulière...

Le 8 mai dernier, au lieu symbolique des Sables et après une longue période sans auditoire, **Daniel GUILLÉ, entouré de membres du Conseil des Jeunes**, a prononcé un discours devant une vingtaine de Cordemaisiens, ravis d'enfin pouvoir réécouter les mots du Maire.

« *La commémoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde Guerre Mondiale permet, en plus d'accomplir notre devoir de mémoire, de rappeler l'aspect particulier qu'a eu Cordemais pendant cette guerre en étant le lieu où s'est signée la reddition de la Poche de Saint-Nazaire* ». Puis, devant le monument aux morts du cimetière et faisant écho aux conflits se déroulant de l'autre côté de l'Europe, Daniel GUILLÉ a tenu à revenir sur **l'importance de la paix, si précieuse et fragile** : « *La paix est un combat de tous les jours* ».

Cordemais en Jaune et Vert

À l'occasion de la finale de la Coupe de France de Football, opposant le FC Nantes et l'OGC Nice, une **retransmission sur grand écran a été organisée par la commune de Cordemais**, Espace Jean Doucet à l'hippodrome. Le Temple Cordemais football club était également présent pour proposer des boissons sur place. **L'événement a rassemblé environ 300 personnes** qui sont venues supporter et fêter la victoire des Canaris ! Ce moment de liesse a permis de **recréer ce lien social** qui a tant manqué pendant ces deux dernières années en **rassemblant plusieurs générations**, toutes ravies de l'issue de la soirée.

Belle journée de danse rythmée

Le 14 mai dernier, l'association Sportive Cordemaisienne section DANSE de SALON a organisé un stage et une soirée dansante, ouverts à tous. L'après-midi, le **stage de Lyndi Hop** (danse issue du swing) a rassemblé une vingtaine de personnes ; elles ont pu s'initier pendant deux heures, afin d'être prêtes pour la soirée dansante qui s'est déroulée de 21h00 à 1h00 du matin. Une centaine de personnes, de tous niveaux, ont pu **danser sur des rythmes de Rock, Cha Cha, Salsa, Valse, Tango et bien sûr de Lindy Hop**.

Si vous êtes intéressé.e par la danse de Salon
Site : http://ascdansedesaloncordemais.jimdo.com/
Mail : cordemaisdanse@free.fr

ZOOM SUR...

De petits gestes pour de grandes économies

En ces temps où le pouvoir d'achat des foyers est en baisse, la commune de Cordemais a souhaité rappeler à ses concitoyens les bons gestes pour faire des économies d'énergie.

Le chauffage

- **Réglez la température** entre **19 et 21 °C** dans les pièces occupées la journée et **17 °C** si peu occupées.
- **Isolez vos fenêtres** (avec des joints) et le **bas de vos portes** (ne pas boucher les aérations).
- Ne mettez pas de meubles ou de rideaux **devant les radiateurs** et ne posez aucun objet dessus.
- **La nuit**, fermez vos volets et baissez à **17 °C** la température de vos pièces.
- **Chauffage électrique** : pensez au **mode « éco »** ou **« hors gel »** en cas d'absence.

Les équipements

- **Evitez de laisser vos appareils en veille lorsqu'ils ne sont pas utilisés** : favorisez l'utilisation d'un coupe-veille ou d'une multiprise à interrupteur pour les éteindre facilement.
- Utilisez vos appareils le plus possible en **heures creuses** si vous disposez d'un contrat à option.
- **Machine à laver** : remplissez-là au maximum et privilégiez un **programme basse température.**
- **Les écrans** : privilégiez les **écrans LCD** plutôt que plasma, plus énergivores.
- **Réfrigérateur/congélateur** : changez votre ancien appareil par un plus économe en énergie, ne mettez pas de plat chaud à l'intérieur et dégivrez-le régulièrement *(la consommation d'électricité augmente à partir de 2 à 3 mm de givre)*.
- **Cuisson**
  - **adaptez vos récipients** à la taille de votre plaque ou brûleur et **couvrez les casseroles et poêles pendant la cuisson.**
  - **Limitez les ouvertures de votre four** pendant la cuisson pour éviter les pertes de chaleur.

L'eau

- Faites attention aux **fuites d'eau.**
- **Préférez la douche au bain** pour économiser l'eau et préférez des **douchettes économes**.
- **Programmez votre ballon d'eau chaude pendant les heures creuses** si possible et **isolez les canalisations** s'il est dans un local non chauffé.
- **Coupez l'eau** lorsque vous vous lavez les mains, les dents ou que vous vous rasez.
- Remplacez votre robinet mélangeur classique par un **robinet mitigeur ou un robinet thermostatique**.

L'éclairage

- **Éteignez toujours les lumières** lorsque vous quittez une pièce.
- **Dépoussiérez vos lampes** pour une meilleure luminosité.
- Profitez le plus possible de la **lumière naturelle** en ouvrant vos volets la journée.
- Utilisez des **lampes à LED**, plus économes en énergie.

Le renouveau du Conseil de Développement Estuaire et Sillon

Depuis novembre 2021, Alexandre BARAT, Cordemaisien de 34 ans, est le nouveau président du **Conseil de développement (CD) Estuaire et Sillon**. Son arrivée a motivé de nouveaux bénévoles, dont de jeunes actifs, permettant une **meilleure représentativité citoyenne du territoire de la communauté de communes**.

Le Conseil de développement Estuaire et Sillon, composé d'environ 35 membres, est un « ***espace de dialogue, d'échanges, d'écoute, d'expressions libres et argumentées pour stimuler une réflexion collective sur les enjeux du territoire***. *Ce laboratoire d'idées, force de propositions, acteur d'une gouvernance horizontale, est un des animateurs du débat public territorial en associant les citoyens aux réflexions du CD et en remontant leurs infos vers les élus* » explique Alexandre BARAT. Le conseil a déjà produit des travaux sur la valorisation des déchets, le réchauffement climatique, l'offre culturelle du territoire. Il aborde actuellement les questions de l'alimentation locale responsable, de l'environnement, de l'information culturelle, de la qualité de vie en Estuaire et Sillon, de la gestion de l'énergie au domicile, du handicap.

Si l'idée de participer à une dynamique collective pour le futur du territoire vous intéresse, vous pouvez contacter le **Conseil de développement** à l'adresse suivante : conseildedeveloppement@estuaire-sillon.fr ou par téléphone au **02 40 56 81 48**.

Mobilisation pour l'Ukraine

Depuis le début du conflit, le **drapeau jaune et bleu** flotte aux côtés des drapeaux français et européen sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Cordemais. Ce geste symbolique, initié par le Maire, Daniel GUILLÉ, veut montrer « *le soutien des élus au peuple ukrainien qui souffre, un peuple souverain envahi par un autre* ». De plus, une **subvention exceptionnelle** a été octroyée pour les victimes de la guerre en Ukraine, à hauteur d'**un euro par habitant**. Parallèlement aux gestes de la municipalité, **un mouvement de solidarité a émergé des citoyens** : « *les Cordemaisiens ont répondu massivement à l'appel aux dons en nature lancé par la Protection Civile, en partenariat avec l'association des Maires de Loire-Atlantique* » se réjouit-t-il. Désormais, **les dons financiers sont à privilégier** auprès de la Protection Civile. Vous pouvez également proposer votre aide via la plateforme gouvernementale « **Je m'engage pour l'Ukraine** ».

Pour faire un don financier via la Protection Civile

- **Par chèque** à l'ordre de la Protection Civile SOS Ukraine – Tour Essor, 14 rue scandicci – 93500 PANTIN ;
- **Par Internet** sur https://don.protection-civile.org/soutenir ;
- **Par SMS** en envoyant « DON » au 92 392 (1 don fixe de 5 € prélevé directement sur votre facture opérateur).

Une fête des voisins aux foyers locatifs

Un goûter des foyers locatifs a été organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune, le 2 juin à la salle du Pressoir. L'événement était encadré par les agents et des membres du CCAS, dont Philippe MIKO qui accueillait les convives au son de son accordéon. Les représentants du **Club des Anciens** étaient également invités afin de pouvoir échanger avec les personnes et présenter leurs activités. Sur les **18 résidents des foyers locatifs**, 11 ont répondu à l'appel. Ils étaient ravis de se retrouver, ou de se rencontrer, pour partager ce moment, d'autant plus que ce type d'événement faisait son grand retour dans le quotidien des locataires après ces deux dernières années de crise sanitaire. Ils ont ainsi pu **partager** un verre de jus de pomme ou de cidre, accompagné de parts de flan et de tarte aux pommes.

LA VIE ASSOCIATIVE

Sport

Main dans la patte...

Un concours Agility en avril et un concours Ring en mai ont été organisés par le Club Canin de Cordemais.

La discipline Agility propose des parcours d'obstacles dans lesquels doit évoluer le chien sans laisse ni collier. Le concours était ouvert à tous et a réuni **78 chiens** pour l'occasion (11 faisant partie du club cordemaisien). En partenariat avec animaleries, vétérinaires et sponsors, des lots ont pu être distribués pour les gagnants de chaque parcours et dans chacune des 4 catégories de taille.

La discipline Ring, quant à elle, est très exigeante car elle allie 3 épreuves que sont les exercices d'assouplissement, de sauts et de mordant. Le concours organisé à Cordemais était sélectif pour la finale du championnat de France 2022 ! Sur les **21 participants**, 4 binômes se sont qualifiés pour y participer : Sébastien CORBIN avec les chiens N'drix et Praxus et Bernard BOUTONNET avec les chiens Oktoberfest et Jacta-est.

Un samedi Basket compétitif

La **section Basket de l'Association Sportive Cordemaisienne** a organisé les **finales départementales Jeunes Élite** le 4 juin dernier. La salle omnisports était pleine et l'ambiance festive pour encourager les équipes qui ont joué tout l'après-midi et jusque dans la soirée. Romain LANGLET, responsable de la section basket était ravi : « *on a eu entre 1200 et 1500 personnes réparties sur l'ensemble des matchs. On entendait à peine le buzzer dans la salle pleine avec les tambours et les chants !* » Chaque équipe est venue avec son groupe de supporters qui pouvaient se restaurer sur place grâce au **stand tenu par les bénévoles de l'ASC**.

Quatre finales se sont ainsi jouées entre 14h00 et 22h30. Les équipes masculines d'Orvault Sports, ES Pornichet et La Chabossière OCB ont remporté les finales, respectivement dans les catégories U13, U17 et U20. L'équipe féminine du CTC Vertou-Saint-Sébastien-sur-Loire a, quant à elle, remporté sa finale dans la catégorie U15. **Les équipes gagnantes et vaincues sont reparties avec des lots** (coupes, médailles et bannières) offerts par la Mairie de Cordemais et le Comité départemental 44 de Basket.

Hippisme

Les réunions hippiques printanières

Le 20 avril, l'hippodrome de la Loire a accueilli la **course du Quinté+** : « *Nous sommes une des plus petites communes et une des plus petites sociétés de France à recevoir une telle course* » précise Michel PRIOU, vice-président de la société des courses de Cordemais. « *Les 55 bénévoles sont conscients de l'importance d'une telle journée pour l'image de la commune et de la société des courses* ».
Une réunion un peu spéciale en **semi-nocturne** s'est également déroulée le dimanche 24 avril. À cette occasion, la société des courses a souhaité **séduire un public familial** en proposant de nombreuses animations gratuites : spectacle de fauconnerie, promenades en calèches, structures gonflables et balades à poneys ont animé l'après-midi, en attendant les courses.

« *Nous avons comptabilisé 1 200 entrées ; une réussite !* » se réjouit Michel PRIOU.
La société des courses vous donne **rendez-vous le 2 octobre pour la fête des courses,** où de nombreuses activités ludiques sont prévues.

Concours d'attelage

L'hippodrome de Cordemais a également accueilli un **concours d'attelage**, organisé par **les Galops du Sillon** le 8 mai dernier. Cela faisait quelques années que l'attelage ne s'était pas fait remarquer à l'hippodrome de Cordemais.
Ce concours, présentant **l'utilisation des chevaux de trait**, est composé de trois épreuves indépendantes les unes des autres : la traction, la maniabilité-montée et la maniabilité-attelée.
20 chevaux étaient présents pour 40 engagés (la plupart participant à deux, voire trois épreuves). Estelle BENOIT, en maniabilité-montée et Simon BÉZIER, président de l'association, en maniabilité-attelée, ont fait la moitié du chemin en cumulant suffisamment de points (12) avec une de leur monture, leur permettant ainsi de valider un des deux concours nécessaires pour une qualification au championnat de France.

Environnement

La permaculture à Cordemais

La permaculture cultive une vision du monde qui « *prend soin du vivant et partage l'abondance* » explique Arnaud MEILLAREC, un des fondateurs de l'association **Cordemais en permaculture** créée fin 2017. L'association se retrouve essentiellement au **jardin partagé de La Quenaudais,** d'une surface de 600 m² et regroupe une centaine de membres qu'elle accompagne « *pour partager les valeurs écologiques et échanger sur les techniques de jardinage* ». Cordemais en permaculture c'est aussi une **démarche de réflexion et de sensibilisation à ces pratiques alternatives de la terre** avec notamment une bibliothèque partagée, dotée d'une cinquantaine d'ouvrages sur le jardinage et l'écologie politique. L'association, qui tend à « *reprendre le contrôle sur l'alimentation en allant directement vers les producteurs de graines* », a déjà pu planter et cultiver 5 haies fruitières et s'attaque cette année à la **culture d'une houblonnière** permettant de confectionner de la bière artisanale.

Tél. : 06 98 15 09 09 - Mail : cordemais@enpermaculture.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

Culture

En avril, le corps s'exprime

Des stages culturels ont été proposés par l'Association Culturelle et de Loisirs de Cordemais (ACLC) pendant les vacances d'avril. L'occasion pour certains de découvrir une discipline et pour d'autres de se perfectionner dans leur pratique.

Un stage, animé par Roman PHILIPS, cascadeur professionnel, a permis à une majorité d'adhérents de l'**activité théâtre** d'appréhender le concept de « **petite cascade** » afin de rendre plus vraisemblants certains aspects du jeu théâtral.

Pour la 4ème année consécutive, un **stage de danse Hip-Hop et Afro** a également été proposé le 1er week-end des vacances. Les ateliers ont été répartis en 3 temps différents afin de s'adapter aux niveaux et à l'âge de chacun des **63 participants**. Les danseurs professionnels, Chloé (ancienne élève à l'ACLC Activité Danse) et Nyudil, ont pu transmettre leur expérience et leur savoir-faire pour initier ou perfectionner les élèves à ces danses très mouvantes !

Social

La deuxième vie des chats

Toit toi mon chat c'est l'histoire d'Audrey, Isabelle et Aurore, « *trois nénettes qui en ont marre de voir des chats abandonnés* ». Ces trois amies, en lien avec les animaux dans leur vie professionnelle et mues par l'amour des félins, ont pris l'initiative de créer leur association en juin 2021 pour œuvrer sur Cordemais, Saint Etienne, Couëron et Malville, à la **récupération de chats et chatons afin de s'en occuper, de les stériliser et de leur trouver une nouvelle famille**. La mobilisation solidaire et locale permise par les réseaux sociaux est essentielle pour cette association : « *Nous ne savons pas comment remercier les habitants, sans eux on n'en serait pas là, il y a un vrai partenariat* ». Grâce à cette ferveur, l'association a déjà pu récupérer plus d'une centaine de chats et leur trouver une famille pour 70% d'entre eux. Les restants sont stérilisés et tatoués (afin de les identifier comme inadaptés) puis relâchés dans la nature.

La pièce essaime

La recette billetterie de la dernière représentation de ***Comme une Ritournelle***, pièce de théâtre créée à Cordemais et qui parle de la **maladie d'Alzheimer** *(voir Cordemag' n° 3)*, a été reversée à deux associations de lutte contre la maladie. Les **1 500 euros récoltés** ont été partagés entre ***Al'Fa Répit*** qui aide les accompagnants des malades, dont une des antennes se situe à Saint Etienne de Montluc, et ***En mémoire d'eux*** qui prend en charge le soutien administratif. Cette dernière a fait appel à des comédiens professionnels pour continuer à faire vivre la pièce à travers la France.

2022 BUDGET Cordemais

Le budget 2022 *de Cordemais, réalisé par les élus de la majorité, axe ses priorités sur plusieurs* ***projets d'envergure****, sans oublier pour autant* ***l'aide et le service à la population****, ainsi que les travaux d'entretien et de maintenance du* ***patrimoine communal*** *et de la* ***voirie****.*

2022 verra l'ouverture de ***La Passerelle****, votre nouveau centre culturel et associatif. Cet investissement, de l'ordre de 6 millions d'euros, a été autofinancé avec les excédents cumulés. Aussi, afin de pouvoir mettre en route un nouveau plan d'investissement pour réaliser les* ***projets politiques majeurs promis lors de la campagne électorale****, les élus ont pris la décision, en 2021, de recourir à un emprunt. «* Cette décision historique pour la commune a donné lieu à un débat constructif et une décision finale validée par la majorité *» précise Pascale CORMERAIS, Adjointe aux Finances.*

C'est donc un ***budget 2022 centré sur de nouveaux projets facilitant la vie quotidienne pour toutes et pour tous*** *et offrant des perspectives de partage d'activités pour chacun, qui a été voté en avril dernier. Ce dossier vous en présente les grandes lignes...*

Un budget est avant tout régi par les recettes. ***Sans recettes, il ne peut y avoir de dépenses****. La réforme de la fiscalité, décidée par le gouvernement en 2021, a orienté le levier fiscal de la commune vers un axe principal :* ***la taxe foncière des propriétés bâties****. Malgré cela, les élus de Cordemais ont décidé de* ***geler les taux d'imposition pour l'année 2022*** *afin de ne pas réduire le pouvoir d'achat des Cordemaisiens, déjà lourdement impacté par les hausses de prix des matières premières et de l'énergie.*

Les postes essentiels des recettes de la commune

Compensation de l'État suite aux réformes fiscales *(exonération de la Taxe d'Habitation et d'une partie de la Taxe Locative sur foncier industriel : centrale EDF)*

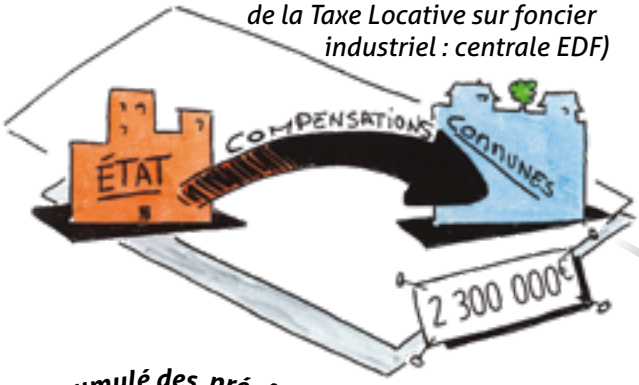

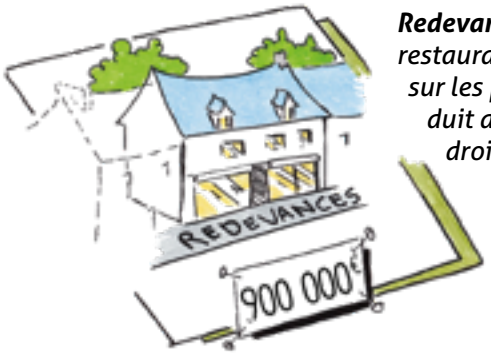

Redevances perçues : *restaurant scolaire, taxes sur les pylones, loyers, produit des jeux (courses), droits de mutation...*

Excédent cumulé des précédents budgets

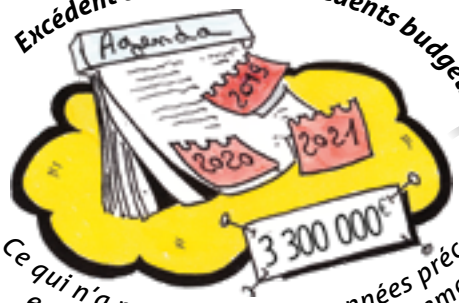

Ce qui n'a pas été utilisé les années précédentes en investissement et en fonctionnement

Taxe foncière des habitations individuelles

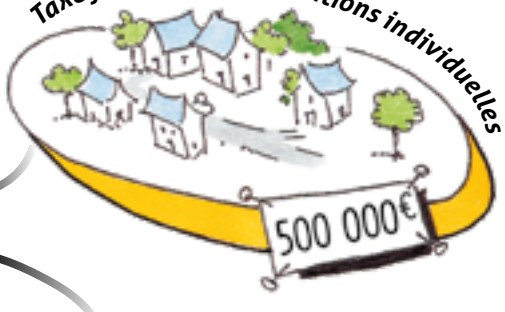

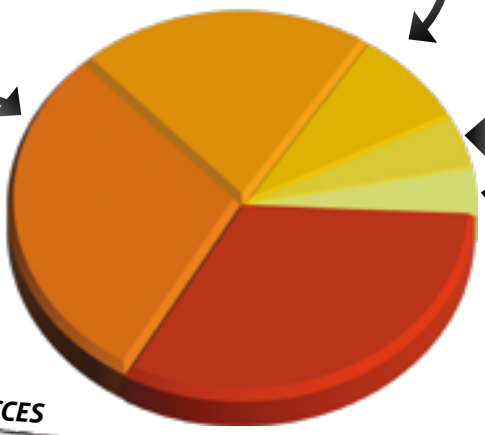

Redistribution de la CCES

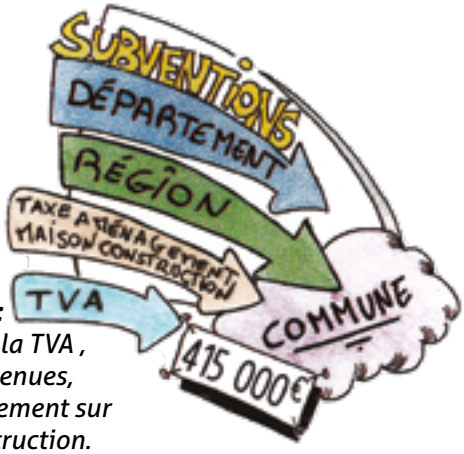

Autres recettes : *récupération de la TVA , subventions obtenues, taxes d'aménagement sur maison en construction.*

Impôts locaux : pas d'augmentation !

Les élus de Cordemais ont décidé de ne pas augmenter le taux des contributions directes de la commune qui restent donc identiques à 2021 :

- Taxe foncière bâti 2022 : 26,17 %
- Taxe foncière non bâti 2022 : 13,32 %
- Taxe habitation 2022 : 7,36 % (figée depuis 2019)

Pour indication, les taux moyens au niveau de la Loire-Atlantique sont :

- Taxe foncière bâti : 40,93 %
- Taxe foncière non bâti : 55,30 %

Les dépenses de fonctionnement *sont celles qui reviennent régulièrement chaque année et sont nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité et du service public : charges de personnel, fournitures et consommation courante, petit entretien, énergies, subventions, prestations de service...*

Les dépenses de fonctionnement les plus importantes

Aides aux familles

Les élus de Cordemais aident les familles à travers plusieurs actions.

Restaurant scolaire

Un repas pour un élémentaire coûte aux familles 2,57 € alors que le coût réel de production est de 8,67 € ; **la commune prend donc en charge 70 % du coût du repas**. De plus, elle a décidé de geler le coût pour les familles en 2022. Par ailleurs, la part du **bio** atteint **50 %** dans l'assiette des enfants.

Bons de fournitures scolaires

Ces deux bons, de 32 € chacun, sont attribués à chaque jeune Cordemaisien scolarisé à partir du secondaire. Ils représentent une dépense de **25 000 €** du budget communal ; ils réduisent le coût de la rentrée scolaire des familles qui utilisent ces avoirs dans des magasins de proximité.

Soutien du tissu associatif

Les élus portent l'ambition d'aider les associations financièrement, logistiquement et matériellement.

Les subventions

La commune a alloué des subventions aux associations d'un montant total de **280 000 €**. Cette aide, conséquente pour une commune de 3 900 habitants, permet aux Cordemaisiens de bénéficier d'activités sportives et culturelles à des prix raisonnables.

Logistique et matériel

Des locaux et matériels communaux sont mis gratuitement à disposition des associations pour le fonctionnement de leurs activités (cours, réunions, événements...). L'entretien, l'eau, l'électricité... sont pris en charge par la commune.

Services à la population

La bonne marche des services à la population est le poste le plus important dans les dépenses de fonctionnement.

De nouveaux services à la population ont vu le jour, dans le but de faciliter la vie des Cordemaisiens et soutenir les habitants plus fragiles. À cela s'ajoute la création d'un service « culture » pour gérer La Passerelle et la programmation culturelle et événementielle annuelle afin de faire vivre notre commune et créer du lien social.

Le montant des frais de fonctionnement (frais généraux, charges de personnel, entretien du patrimoine communal bâti et non bâti, achat de matériels et fournitures, papeterie, dépenses énergétiques, locations, indemnités des élus...) s'élève à **6,8 millions d'euros**.

Entretien des bâtiments

Le patrimoine bâti de la commune demande un entretien quotidien qu'il faut prévoir dans les dépenses de fonctionnement.

Le bon équilibre entre l'entretien, la maintenance des locaux communaux et les investissements est un exercice permanent.

L'entretien des locaux municipaux mis à disposition des associations et habitants représente une dépense de **100 000 € pour 2022**.

Il est à noter que l'excédent de fonctionnement redistribué aux investissements est de **3,3 millions d'euros** dans ce nouveau budget.

Les investissements majeurs

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la con meubles importants, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructures...

Hippodrome : *entretien et maintenance du matériel et des salles*

Projet de voie douce le Bourg/La Croix Morzel

Étude du projet 1001 gares

Agrandissement du parking et création d'un espace coworking dans le bâtiment prévu en 2023

Entretien des voies communales

Travaux, rénovations et aménag

Espaces publics et bâtiments communaux

Vidéoprotection *(deuxième tranche)*

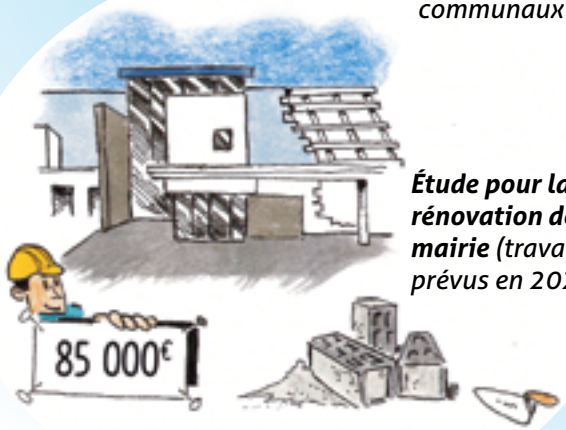

Étude pour la rénovation de la mairie *(travaux prévus en 2023)*

sistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, d'immeubles ou de biens

Solde de la construction de La Passerelle

***Sport** : entretien du terrain synthétique, déplacement des panneaux de basket de la salle omnisports pour accueillir des compétitions, étude afin de définir la rénovation de la salle omnisports, ravalement de façade et rénovation des vestiaires du football*

TISSEMENTS
AJEURS
2022

Gestion du Patrimoine *(préemption)*

Restaurant scolaire : *entretien et maintenance*

ements divers

Foyers logements pour séniors : *rénovation*

École Pierre et Marie Curie : *entretien et maintenance*

LA VIE DE VOS COMMISSIONS

Une équipe municipale toujours motivée

Didier CHAUVIÈRE a souhaité quitter son poste de 1er Adjoint pour raisons personnelles, il reste élu. Le Conseil Municipal, le 8 juin dernier, a acté sa démission et a décidé de **maintenir le nombre d'Adjoints à huit**. Aussi, l'assemblée a procédé à de nouvelles élections : Thierry GADAIS a été élu 1er Adjoint et Yves-Marie DELANOË le remplace en tant que 5ème Adjoint. Ce remaniement est aussi l'occasion de modifier quelques délégations. « *Ces aléas font partie de la vie d'un Conseil Municipal. En 6 ans de mandat, certains élus peuvent, pour diverses raisons, ne plus pouvoir consacrer autant de temps à leur rôle d'élu. Ces changements n'ont pas de conséquences sur l'équipe municipale qui reste plus que jamais motivée* » affirme Daniel GUILLÉ, Maire.

Vos adjoints et délégations

Thierry GADAIS, 1er Adjoint
- Suppléance en cas d'indisponibilité du Maire avec signature
- Cohésion du territoire, bâtiments, infrastructures routières

Pascale CORMERAIS, 2ème Adjointe
- Finances publiques et budgets communaux
- Culture - Événementiel

Franck CLOUET, 3ème Adjoint
- Relations sociales
- Tranquillité publique
- Commerces, Artisanats et Monde agricole

Lydie RETAILLEAU, 4ème Adjointe
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - LOP (autres instances)
- Solidarité, Proximité des services publics
- Vie associative et Sports

Lydie RETAILLEAU

Yves-Marie DELANOË

Yves-Marie DELANOË, 5ème Adjoint
- Communication

Alexia ROUSSEAU, 6ème Adjointe
- Espaces végétalisés, transition écologique

André LANCIEN, 7ème Adjoint
- Urbanisme - PLUi - Patrimoine

Émilie CHAPALAIN, 8ème Adjointe
- Vie scolaire - Enfance jeunesse

De gauche à droite : *Alexia ROUSSEAU, Franck CLOUET, Thierry GADAIS, Daniel GUILLÉ, André LANCIEN, Pascale CORMERAIS et Émilie CHAPALAIN*

Communication

Votre Info hebdo devient « Le P'tit Mag' »

« *Nouveauté à la rentrée !* », annonce Yves-Marie DELANOË, Adjoint à la Communication. « *Le bulletin municipal, qui paraît tous les 15 jours, fait peau neuve* ». Comme la rédaction, la mise en page sera réalisée par le service communication de la mairie : « *c'est l'occasion de modifier la présentation graphique et le titre qui ne correspond plus à la périodicité de publication* ». Les Cordemaisiens découvriront donc « **Le P'tit Mag'** » le jeudi 1er septembre prochain, dans les lieux habituels. « *Les rubriques ne changent pas, mais la première page sera consacrée à la « Une » qui présentera les actualités importantes du moment* ». **Pour le recevoir par mail, inscrivez-vous à la lettre d'information hebdomadaire via le site www.cordemais.fr.**

« Composition abstraite » de Pierrick TUAL

LA PASSERELLE CORDEMAIS

Culture

Un logo pour La Passerelle

Avec un trait fin en forme de pont, ses lettres reliées entre elles, son grand « A » qui figure un pilier enjambant un fleuve… le **logo de La Passerelle** veut imager, comme son nom l'indique, **un passage pour que la Culture soit accessible à tous !** Il rappelle également que l'eau est très présente à Cordemais. Le filet, qui le termine en tourbillon et envolée, symbolise la **fantaisie qui caractérise les événements culturels**. La couleur, qui pourra changer en fonction des supports, apporte **gaîté et visibilité**. Plus qu'un logo, c'est l'identité d'un **lieu vivant** et de la **Culture à Cordemais**.

Une inauguration pour tous !

Le **samedi 24 septembre**, La Passerelle ouvrira officiellement ses portes à la culture ! **Tous les Cordemaisiens sont invités à cette inauguration festive, organisée par la commune**. Dès 10h30, les élus couperont le ruban ; suivra un spectacle de « Mijorettes » avant un cocktail géant. Puis le public sera invité à visiter le bâtiment en compagnie de guides décalés et déjantés… Vous pourrez découvrir les **salles de cours des pratiques culturelles de l'ACLC**, les coulisses… Les **artistes amateurs et professionnels locaux** sont conviés, en fin d'après-midi, à investir la scène du **nouveau centre culturel et associatif de Cordemais** : une clôture en fanfare qui marquera le début de la grande histoire de La Passerelle ! ***Retrouvez le programme complet page 25, dans la rubrique « Agenda ».***

Une 1ère saison qui a du fun !

Pour une 1ère à La Passerelle, la saison culturelle de Cordemais prévoit **10 dates, d'octobre 2022 à avril 2023**. « *Il y en a pour tous les âges et tous les goûts !* » promet Pascale CORMERAIS, Adjointe à la Culture. **Danse, musique, théâtre, cirque…** : « *des spectacles très éclectiques et très fun !* » précise-t-elle. Pour la **soirée d'ouverture**, le **14 octobre à 19h30**, jonglage et magie nouvelle sont au programme avec la Cie « Sans gravité » *(photo)*. Ce **spectacle gratuit** (sur réservation), **tout public à partir de 6 ans**, sera suivi d'un verre de l'amitié. ***Chaque foyer cordemaisien recevra dans sa boîte aux lettres, en septembre, le programme complet et détaillé de La Passerelle***. Il sera également visible sur www.cordemais.fr

Informations et réservations :

Réservations en ligne à partir du 12 septembre via www.cordemais.fr

Permanences à La Passerelle (rue des Sports) tous les mercredis, à partir du 28 septembre, de 16h00 à 18h00 (+ les jours de spectacles).

Tarif préférentiel famille
Abonnement à compter de 3 spectacles

Rétrospective Regard d'artiste

Les œuvres des neuf artistes reçus lors des précédentes éditions de « **Regard d'artiste** » seront exposées à l'hippodrome, en novembre. Les peintures d'Yvon LABARRE, Serge DOCEUL, Cyrille BOYER, Philippe SIDOT, Christian EURGAL, Pierrick TUAL, Jeanne SAINT CHÉRON, Éric LECAM et les sculptures d'Emmanuel KIEFFER, se côtoieront dans les 570 m² de l'espace Jean Doucet. Une explosion de couleurs, de formes, de styles et de talents accueillera le public. Pour l'ouverture de l'exposition **le samedi, un après-midi festif sera proposé autour de la peinture**, avec des activités ludiques pour toute la famille, certaines animées par les artistes eux-mêmes. D'autres surprises sont en préparation pour faire de cette rétrospective une véritable **fête de l'art accessible à tous**.

Exposition
« Regard d'artiste - Rétrospective »
du 5 au 13 novembre 2022
Espace Jean Doucet à l'hippodrome de Cordemais
Entrée libre les samedi, dimanche, mercredi et vendredi de 14h00 à 18h00

LA VIE DE VOS COMMISSIONS

Vie scolaire

Les apprentis jardiniers

Le 26 avril dernier, les élèves de CE de Cordemais avaient rendez-vous avec Gildas CLEMENT, agent communal des espaces verts, sous les serres municipales pour **planter des graines d'œillet d'Inde dans des pots en bois recyclé** : « *J'ai bien aimé mais j'ai les mains toutes sales !* » a confié un des enfants. Les plants, restés bien au chaud sous les serres, seront rendus aux jeunes jardiniers dès l'apparition des premières fleurs. Les élèves ont aussi **repiqué et rempoté des plantes** dans de plus grands pots. Encadrés par **l'équipe de la médiathèque**, ils ont ensuite réalisé des **marque-pages décorés** de fleurs séchées et d'illustrations printanières. Chacun a reçu un livret sur le thème du jardinage, contenant des recettes, des jeux et une liste de livres qu'ils pourront emprunter à la médiathèque.

Les apprentis conducteurs

Les 2 et 3 mai dernier, les CM de Cordemais ont participé au **Critérium du jeune conducteur**. Encadrés par l'association du même nom, en collaboration avec Laurent LAISEMENT, policier municipal et Baptiste MEILLOUR, coordinateur du temps méridien, les enfants ont participé à **3 ateliers** : révision de panneaux, passage d'un mini-code et conduite ; au volant de **voiturettes électriques**, ils ont évolué « comme les grands » sur un **circuit aménagé à l'hippodrome**. Chaque activité a été notée pour récompenser les neuf premiers. Les trois élèves les mieux classés de chaque classe ont reçu une médaille et un diplôme. **Nathéo LEMARIÉ**, élève de CM2 à l'école Pierre et Marie Curie, a été le meilleur de tous. Il a gagné des entrées aux 24h du Mans et le droit de participer à la finale nationale du Critérium du jeune conducteur. L'animation, organisée par la commune, a bénéficié de **subventions du Département et de la Préfecture de Loire-Atlantique**.

De l'air pour les enfants

« *Encouragée et subventionnée par l'académie de Nantes, la municipalité de Cordemais a décidé d'installer* ***14 capteurs CO2*** *dans l'école publique Pierre et Marie Curie* » annonce Émilie CHAPALAIN, Adjointe à la Vie scolaire. Chaque classe est maintenant dotée d'un petit boîtier permettant de vérifier, à tout moment, le **taux de CO2** à l'intérieur de celle-ci. Ce dispositif permet aux enseignants de juger du besoin ou non d'**aérer la pièce** et ainsi de **préserver la qualité de l'air** de l'espace de travail des élèves.

Espaces végétalisés, transition écologique

Fauche tardive : pour la préservation de la biodiversité

Le fauchage consiste à **nettoyer les zones les plus proches des routes** en coupant l'herbe haute et les broussailles qui les ont envahies. Mais s'il est pratiqué trop tôt, il détruit des niches écologiques en faisant disparaître tout un écosystème. **La fauche tardive**, fauche raisonnée, gestion différenciée... quel que soit le nom donné, se pratique généralement à la fin du printemps, pour permettre aux plantes et aux animaux d'accomplir leur **cycle biologique** ; une grande diversité d'espèces végétales est ainsi préservée et la population des insectes pollinisateurs, notamment des abeilles, augmente. Depuis quelques années déjà, **la commune de Cordemais a adopté la fauche tardive** dans ses parcelles, sur le bord des routes communales et les fossés. Consciente que cette technique n'est pas toujours bien comprise, Alexia ROUSSEAU, Adjointe aux Espaces végétalisés, transition écologique, insiste sur « ***le regard nouveau que nous devons tous avoir sur l'entretien des espaces verts*** ». Cependant, elle reconnaît qu'il faut « ***prioriser la sécurité routière*** ». Aussi, la commune continuera à pratiquer la fauche tardive pour le **bien-être de l'environnement**, tout en veillant à la **sécurité des Cordemaisiens**.

PLUi d'Estuaire et Sillon : un outil pour l'avenir

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est un document d'urbanisme règlementaire à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) qui encadre l'installation et le développement des activités humaines (logement, activités économiques, loisirs et tourisme, déplacements...). La Communauté de Communes Estuaire et Sillon a décidé d'engager une procédure d'élaboration de son PLUi en février 2022. Une fois en fonction, il remplacera les PLU ou PLUi partiel existant dans chaque commune. Ce projet constitue une nouvelle étape dans la construction du territoire d'Estuaire et Sillon.

Les objectifs du PLUi

La Communauté de Communes poursuit **quatre grands objectifs** : faire de son territoire un **lieu d'accueil** entre Nantes et Saint-Nazaire répondant aux besoins des habitants ; adopter un **développement équilibré et mesuré** pour préserver ses espaces ruraux ; **protéger** son patrimoine, ses paysages et ses milieux naturels ; **lutter contre le changement climatique** et **faciliter l'adaptation à ce changement** en lien avec le Plan Climat-Air-Energie d'Estuaire et Sillon. Ces objectifs seront définis et développés dans le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui sera décidé par les élus. Le PLUi d'Estuaire et Sillon fixera les **règles générales d'utilisation des sols des 11 communes**, dans le respect des spécificités du territoire, tout en obéissant à **des lois nationales auxquelles il est impossible de déroger**.

La mission des élus

« *Actuellement, nous sommes en phase de diagnostic du territoire. Nous travaillons par territorialisation : **le plateau, le sillon et les marais*** » explique André LANCIEN, Adjoint à l'Urbanisme et Patrimoine, représentant Cordemais dans la commission communautaire Aménagement de l'espace, urbanisme, habitat ***(carte ci-contre)***.

À raison de deux après-midis par mois, les élus se réunissent, épaulés par l'**agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire (ADDRN)**, chargée de les accompagner dans la définition et la mise en œuvre du projet. « *L'ADDRN nous suivra tout au long de la procédure. D'autres prestataires interviendront ponctuellement pour apporter leurs expertises sur des études spécifiques, comme l'agriculture* ».

Élaboration du PLUi en 4 grandes étapes, de 2022 à 2026

1 — 2022 — Diagnostic
Identifier les enjeux pour le territoire

2 — 2023 — PADD
Projet d'Aménagement et de Développement Durables

3 — 2024 — Orientation des Aménagements
Définir les aménagements pour demain

4 — 2025 - 2026 — Règlement et zonage
Traduire les orientations du PADD dans un zonage et un règlement qui s'impose

La concertation préalable

Pendant toute la procédure d'élaboration, les habitants ont l'opportunité de s'exprimer et de déposer une contribution libre. Si vous voulez donner votre avis, envoyez un courrier à la CCES ou rendez-vous sur le portail relatif à la concertation : https://www.registre-numerique.fr/elaboration-du-plui-d-estuaire-et-sillon

REPORTAGE

Tir à l'arc, une discipline qui s'institue à Cordemais

Proposé par l'Association Sportive Cordemaisienne (ASC), le tir à l'arc est une discipline sportive qui fait la fierté de la commune. Les dirigeants savent que le club doit beaucoup à la mairie et aux services techniques ; ils les en remercient. Grâce à des équipements de qualité en intérieur comme en extérieur, à la disponibilité des agents et à des encadrants compétents, attentifs, la section Tir à l'Arc de Cordemais a tout pour réussir et elle le fait !

42 ans de passion

Le club a été fondé il n'y a pas moins de 42 ans par Jean-Pierre DOCEUL, qui est toujours un membre actif du bureau. Il a ensuite été repris en 2017 par Didier PETIJEAN, épaulé par Patrice EVANNO, avant qu'Yvon LE ROUSSEAU ne les rejoigne en 2019 en tant que responsable de section et trésorier. Ainsi, grâce à eux et aux différents membres du bureau, Pascal LAURENT, Céline et Guillaume ROYER, Fabien RETEUX et Yann LEDENVIC, le club a su attirer de nouveaux adhérents et rayonne aujourd'hui par le prisme de la bonne ambiance et des résultats.

Une section compétitive mais pas élitiste

Le club met un point d'honneur à ne pas faire des performances sportives une obligation. Aussi, sur les **31 inscrits**, 12 à 13 participent régulièrement aux différents concours organisés. Les entraînements se passent d'ailleurs sans distinction d'âge et de niveau, mêlant perfectionnement et initiation. Ainsi, **pas d'impératifs de résultats** ici, mais uniquement une ambiance chaleureuse et de l'entraide pour s'améliorer : « *Et c'est aussi très bien ainsi. La compétition n'est pas l'objectif unique* » précise Didier PETIJEAN. De nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus aux **entrainements le mardi et le jeudi soir**. Notons que les « pas de tir » sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Contact :
07 69 56 32 05
ou asctiralarc@gmail.com
Pour aller les rencontrer sur place :
les mardi ou jeudi soir
pendant l'entraînement,
salle omnisports, rue des Sports,
ou sur le pas de tir extérieur
(près de la piscine), à partir de 18h00.

Des médailles à la pelle

Le club a plusieurs cordes à son arc avec les nombreux archers qui ont gagné des médailles aux différents concours de la saison. Néanmoins, deux d'entre eux ont particulièrement fait couler l'encre de la presse ces derniers mois. Il s'agit de Julia ROYER et Didier PETIJEAN...

Un avenir prometteur

Le mental au tir à l'arc est très important et Julia ROYER semble avoir un mental de gagnante. Et pour cause, la jeune Cordemaisienne a déjà raflé plusieurs médailles. Entre la médaille d'argent au championnat départemental jeune en intérieur à Guérande, la médaille de bronze au championnat régional en intérieur à Daumeray et une médaille d'or à Bouguenais en extérieur, Julia n'en finit plus d'épandre son talent et sa persévérance dans cette discipline exigeante. À 11 ans, elle est l'avenir du tir à l'arc à Cordemais mais reste très humble devant sa réussite : « *J'ai fait de mon mieux, je suis heureuse et je sais que le club est content* ».

L'expérience au service de la réussite

La réussite de la jeunesse Cordemaisienne au tir à l'arc doit probablement beaucoup à cet homme. Expérimenté de l'arc et de la flèche, Didier PETIJEAN, 64 ans, ancien responsable de la section, est devenu entraîneur. Formant les champions de demain, il n'en demeure pas moins un compétiteur. En effet, le dimanche 30 janvier, il récoltait une nouvelle médaille, de bronze cette fois, au championnat départemental à La Baule. Elle a pu rejoindre son palmarès déjà garni de 7 médailles départementales (3 en or, 3 en argent et 1 en bronze).

L'ASC section Tir à l'arc a remporté 32 médailles pour 59 participations sur l'ensemble de la saison 2021-2022 (12 en or, 11 en argent et 9 en bronze).

Les Conseils des Sages et des Jeunes prennent leurs marques

Initiés par la commune, les Conseils des Sages et des Jeunes sont la résultante d'une volonté de la municipalité d'intégrer les citoyens aux décisions prises pour leur territoire afin de répondre plus précisément aux attentes des Cordemaisiens. Se réunissant 4 à 5 fois par an, les membres (13 dans chaque Conseil) échangent sur des thèmes qu'ils choisissent ou qui sont proposés par les élus. Franck Clouet, Adjoint au Maire, souligne « qu'ils sont souverains » quant à l'ordre du jour sur les sujets à traiter ; il rappelle ainsi que ces Conseils « appartiennent aux citoyens ».

Les membres du Conseil des Sages

De gauche à droite :
Michel PRIOU, Baptiste MEILLOUR, animateur, Martine GRANDIN, Michel TILLAUT, Monique PENNEGAT-ECHASSERIEAU, Brigitte MENAGER, Yves MARCELLIER, Brigitte GUERCHET, Chantal DENIAUD, Franck CLOUET, Adjoint au Maire, Marie-Thérèse LAUNAY, Raymond MORTIER DORIAN.

Les membres du Conseil des Jeunes

1er rang (de gauche à droite) : ***Mathis MÉLOT, Enola PERNEL, Mani MORANDEAU, Sohan CREMET, Tiphaine PÉNILLÉ, Rose LEPAROUX MORICEAU, Lina MANNI.***
2ème rang (de gauche à droite) : ***Victor DELANOË, Louise VASLET, Manon BLARDONE, Nohan GUÉRIN, Nathan GUCHET SILORET.*** Médaillon : ***Léa AUDUREAU.***

Les premières assemblées

Les derniers rassemblements ont abordé le futur de l'aménagement du bourg de Cordemais et le règlement intérieur des Conseils, ainsi que l'élection de ses représentants. Un projet d'installation de panneaux d'interprétation du patrimoine a également été soumis à la commission Espaces végétalisés, transition écologique. Enfin, les Conseillers ont proposé plusieurs idées qu'ils souhaiteraient porter et développer sur leur mandat.

Visite de La Passerelle

Le 27 avril dernier, les membres du Conseil des Sages ont déjeuné au restaurant scolaire dans une ambiance chaleureuse. À la fin du repas, ils n'ont pas manqué de remercier Hervé MALVAUD, le responsable de la restauration, avant de se rendre à La Passerelle, le nouveau complexe culturel de Cordemais.

Le bâtiment a été présenté au Conseil des Sages puis au Conseil des Jeunes durant l'après-midi.

Enfin, la journée s'est conclue par une réunion dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville.

Festival des Bambins : un succès aussi beau que ses spectacles

Du 31 mai au 3 juin, la médiathèque Jacques Fairand a organisé la 11ème édition de son « Festival des Bambins *», destiné aux petits de 3 mois à 3 ans. «* En 2021, il avait dû être décalé en décembre. Cette année, nous sommes ravies d'avoir pu le programmer de nouveau au mois de juin *» explique Christine CARRÉ, responsable de la médiathèque.*

Quatre Compagnies pour 250 spectateurs

Pas moins de **250 spectateurs** sont venus découvrir les **quatre Compagnies locales** qui se sont succédé tout au long de la semaine. Le **clown Confetti**, avec « *Ciboulette et le livre magique* », a animé des marionnettes : « *tous les enfants sont repartis avec un ballon sculpté à l'image d'un des personnages de l'histoire* » ; la **Cie Le soulier magique** a présenté « *Dans la ferme de Pilou* », du théâtre d'ombres colorées interactif ; la **Cie Balala** a joué son conte musical théâtralisé, « *Le songe Niwashi* » ; enfin, la **Cie Couleurs d'âme** a présenté « *Le voyage de Charly* ».

Un coup de cœur unanime

Christine CARRÉ et Sabine CREVITS, bibliothécaire, sont enthousiastes lorsqu'elles évoquent ce dernier spectacle : « *nous connaissions déjà les trois autres Compagnies. Couleurs d'âme était une découverte. Le spectacle nous a bluffées !* ». Il aborde **l'apprentissage de l'autre**, véhiculant « *plein de beaux messages* ». Une **histoire touchante** qui a captivé le public : « *le jeu des deux acteurs se met, au sens figuré comme au sens propre, à hauteur des petits. Souvent accroupis, ils adoptent la gestuelle et le langage des enfants* ». Créé avec l'aide de professionnels de l'enfance, ce spectacle, tout en poésie, est parfaitement adapté au plus jeune âge. C'est un véritable **coup de cœur**, pour le public et les organisatrices, qui a clôturé le festival.

En octobre, la médiathèque recycle

Dans le cadre de l'opération « J'agis, je réduis », proposée par la Communauté de Communes Estuaire et Sillon à l'occasion de la Semaine Européenne de réduction des déchets, la médiathèque de Cordemais proposera, le **samedi 22 octobre** prochain, une activité manuelle qui permettra de créer des objets avec des matériaux de récupération. « *Cet atelier, animé par Karine LETELLIER, sera ouvert à tous, sur inscription* » précise Christine CARRÉ, la responsable de la médiathèque. Rendez-vous est donc pris à la rentrée pour donner une seconde vie à ses déchets.

Le monde hippique se dévoile à Cordemais

*Depuis le début de l'année, la Société des Courses de Cordemais, en partenariat avec des autocaristes, propose des **journées découvertes du milieu hippique** à un public néophyte. En collaboration avec la centrale EDF, la découverte industrielle vient compléter le programme.*

Après une **visite guidée de la centrale thermique et de l'hippodrome de la Loire**, les participants déjeunent dans le restaurant panoramique d'où ils peuvent suivre les courses hippiques. Lors de cette journée, **ils sont initiés aux principes du PMU** (Paris Mutuel Urbain). Le PMU est une entreprise de paris hippiques finançant, par ses activités, les sociétés de courses, la filière équine et les allocations attribuées à chaque course. Généralement, chaque réunion hippique compte 7 à 9 courses (de trot à Cordemais), toutes ouvertes aux paris : dans les PMU, aux guichets de l'hippodrome et en ligne. **La fameuse course du Quinté+** est la course la plus prestigieuse, fédérant le plus grand nombre de paris. « *C'est l'épreuve phare que Cordemais accueille tous les deux ans* » indique Michel PRIOU, Vice-Président de la Société des courses.

AU COEUR DE...

Donner un nouveau souffle à la Résidence Le Prieuré

Eliane LECLERCQ MENEUST entourée de ses collaboratrices de Pôles : Gouvernante, Animatrice Qualité et Infirmière coordinatrice.

À près de 55 ans et une reconversion professionnelle dans le médico-social il y a 6 ans en ayant fait ses armes en tant qu'Adjointe à la direction, puis directrice dans d'autres EHPAD, **Eliane LECLERCQ MENEUST** vient de prendre la tête de la Résidence Le Prieuré. Arrivée le 24 février dernier, elle avoue que la tâche est grande pour « *réajuster l'établissement post COVID* ». Son objectif premier est d'**ouvrir l'établissement vers l'extérieur**, vers de nouvelles idées, une nouvelle organisation, plus transversale... « *L'EHPAD de Cordemais est un très bel outil qui a été malmené ces derniers temps* » explique-t-elle. « *Je souhaite apporter du dynamisme, de l'envie, de nouveaux projets... afin d'améliorer la vie des résidents et aussi du personnel* ». **Bien-être et sécurité** sont ses crédos. C'est d'ailleurs en baseline du nouveau logo coloré de la Résidence : un mini projet collaboratif à son arrivée. « *Assurer une qualité de soin, créer du lien social, veiller au bon moral des résidents... c'est un engagement de tous les instants* » admet-elle. « *J'ai un profond respect pour le personnel et les bénévoles qui œuvrent avec un dévouement admirable. Ils ont d'autant plus de mérite qu'ils sont constamment sous tension avec le manque d'effectif dont souffre notre secteur* ». En effet, **l'EHPAD est en recherche de personnel**, en particulier dans le soin : « *nous venons de recruter grâce à l'Espace Emploi d'Estuaire et Sillon, que je remercie. Mais nous restons encore en sous-effectif et le personnel qualifié se fait rare* ». Elle fait cependant **confiance à son équipe** pour assurer une **qualité de service continue** et **engager un nouveau souffle de vie à la Résidence Le Prieuré**.

Résidence le Prieuré
Bien-être et sécurité

Deux nouveaux services à Cordemais

La clé de votre bien-être

Ancienne préparatrice en pharmacie, **Hélène MILLET** s'est reconvertie en tant que **conseillère en naturopathie**.
Depuis novembre 2021, elle accompagne **adultes et enfants dès 3 ans**, aussi bien dans une **démarche de prévention** que dans **l'accompagnement de soucis spécifiques** (douleurs, troubles digestifs, troubles du sommeil, etc.). Elle est notamment spécialisée dans **l'accompagnement du syndrome des ovaires polykystiques** (SOPK). Cordemaisienne, Hélène MILLET propose des **rendez-vous à domicile** sur toute la communauté de communes Estuaire et Sillon, mais aussi des **rendez-vous en visio**.

Contact :
Tel. : 07 52 06 04 36
Mail : helene@solution-naturo.fr

La clé de votre sécurité

Julien CANTIN, nouveau professionnel cordemaisien, propose ses services de **dépannage en serrurerie**.
Cet auto-entrepreneur de 36 ans intervient sur le secteur Nord-Loire, de Nantes à La Baule, de Saint-Herblain à Pontchâteau. Il peut, bien sûr, **remplacer votre serrure** et **confectionner des doubles de clés**, mais aussi vous conseiller sur la **sécurité de votre habitation**, effectuer des **dépannages sur vos volets roulants**, **sécuriser vos utilitaires professionnels** ainsi que **poser des serrures multipoints**, des **grilles de sécurité**, etc.

Contact :
Tel. : 06 56 67 39 25
Mail : jcs.serrurerie@gmail.com
Site web : www.jcs-serrurerie-depannage.fr

AGENDA

Septembre 2022

Samedi 3
FORUM DES ASSOCIATIONS
à l'hippodrome de la Loire

Samedi 17 et Dimanche 18
CONCOURS CANIN D'OBÉISSANCE
proposé par le club canin

Dimanche 18
RANDONNÉE CORDEMAISIENNE
proposée par l'ASC Cyclo/VTT

Samedi 24
INAUGURATION DE LA PASSERELLE
organisée par la Commune

Programme de l'inauguration de La Passerelle
- 10h30 : cérémonie
- 11h00 : « Les Mijorettes », chorégraphies déjantées en musique et tableaux théâtralisés pimentés présentés par la Cie SBAM – Le retour de bâton !
- 12h00 : cocktail
- 12h00 – 15h00 non-stop : Visites théâtralisées de La Passerelle par la Cie Criporteur (départ toutes les 15 minutes)
- 16h00 – 19h00 : scène ouverte aux artistes locaux

Octobre 2022

Dimanche 2
FÊTE DES COURSES
Courses hippiques et animations
proposées par la Sté des Courses

Dimanche 9
CORMARIS ODYSSÉE 2.0
Duathlon
proposé par l'ASC Cormaris Triathlon

Vendredi 14
SOIRÉE D'OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE DE LA PASSERELLE
« Déluge » par la Cie « Gravité »
Jonglage et magie nouvelle

Dimanche 16
EXPOSITION VENTE
proposée par le Club des Anciens

Novembre 2022

Vendredi 4
Escale CELTOMANIA à La Passerelle
« What's the craic »
par **Ghillie's & Breizh Jiggers**
Musique Folk et danse irlandaise

Samedi 5 au Dimanche 13
EXPOSITION « Regard d'artiste »
Fête de la peinture le samedi 5
à l'espace Jean Doucet

Vendredi 11
COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE
organisée par la commune et l'UNC

Dimanche 27
COURSES HIPPIQUES à l'hippodrome
proposées par la Sté des Courses

Mercredi 30
LA SERPILLIÈRE DE MONSIEUR MUTT
à La Passerelle
de **Marc Lacourt** avec **MA Compagnie**
Danse pour jeune public

Retrouvez le détail de tous ces événements sur
www.cordemais.fr

ÉTAT-CIVIL

Décès

26.02.22 : **Odette DZOUZ veuve JAFFRY** (95 ans)
EHPAD Le Prieuré

05.03.22 : **André BLOAS** (74 ans)
10 rue de Bretagne

06.03.22 : **Eliane HARNAIS épouse GRELIER** (68 ans)
17 Le Louaré

14.03.22 : **Frédéric GUILBAUD** (46 ans)
25 rue d'Appée

18.03.22 : **Michelle FOURAGE veuve BONNO** (93 ans)
EHPAD Le Prieuré

20.03.22 : **Denise JOUSSE veuve GUILLÉ** (94 ans)
EHPAD Le Prieuré

22.03.22 : **Georgette ANIZAN épouse VIAUD** (75 ans)
8 rue du Sillon

18.04.22 : **Danielle GUILLOUX épouse LEPROUST** (73 ans)
1 rue du Sillon

19.04.22 : **Monique DRUET veuve ETRILLARD** (79 ans)
EHPAD Le Prieuré

24.04.22 : **Denise MAILLARD veuve OUTIN** (96 ans)
EHPAD Le Prieuré

27.04.22 : **Josiane GAZEAU veuve MESSAGER** (91 ans)
EHPAD Le Prieuré

27.04.22 : **Madeleine ROBERT veuve GLOTAIN** (94 ans)
EHPAD Le Prieuré

03.05.22 : **Raymond KERSPERN** (90 ans)
EHPAD Le Prieuré

11.05.22 : **Eliane RIUS veuve LÉYER** (93 ans)
EHPAD Le Prieuré

08.06.22 : **François BIELINSKI** (83 ans)
EHPAD Le Prieuré

Naissances

13.02.22 : **Lyse STÉPHAN**
12 rue Auguste Rodin

22.03.22 : **Alix HAVARD**
44 Beau Soleil

11.04.22 : **Naelya LIMA DOS SANTOS**
1 bis rue Yvon Labarre

11.04.22 : **Louison CHATELLIER**
14 La Herguenais

13.04.22 : **Léopold CORNET**
4 rue de la Loire

14.04.22 : **Edgard LECLERC**
24 Le Pontreau

18.04.22 : **Mikael COGNÉE**
9 rue Auguste Rodin

27.04.22 : **Emylio LE THIEC**
21 rue du Sillon

14.06.22 : **Nora NAGY-REVESSE**
38 La Gaudinière

Mariage

20.05.22 : **Florence LECLERC** et **Alexandre BARAT**
32 L'Angle

LA TRIBUNE

Tribune de la majorité

L'équipe municipale reste engagée **pour et avec les Cordemaisiens et Cordemaisiennes**. Durant ces derniers mois, nous avons continué le travail sur les actions en cours et avons fait un point sur la partie développement durable pour avancer sur les projets dans les différentes commissions ou instances de la commune.
Dans un souhait constant d'échange, nous avons aussi été **à votre rencontre**, par petits groupes, afin que chacun puisse s'exprimer, au plus près du terrain, notamment pour échanger sur les travaux de la voie douce entre la gare et le bourg qui débuteront cet été.
Le projet « cœur de bourg » avance aussi et nous reviendrons vers vous à la rentrée pour vous informer de l'avancée et proposer un temps d'échange à l'automne.
L'équipe municipale vous souhaite un bel été.
À très bientôt.

Tribune de l'opposition

La participation citoyenne était au cœur du programme de la majorité. Elle refuse pourtant de réunir à nouveau la commission extra-municipale « Agenda 21 », mise en place sous le précédent mandat.
Nous trouvons dommage que cet espace de concertation, composé de citoyens, d'élus, de techniciens, n'ait plus cours. Les urgences climatiques sont telles que chaque échange, chaque proposition, chaque initiative mérite d'être mise en avant.
Nous nous étonnons également que la promesse de « questions ouvertes », en fin de conseil municipal, ne soit toujours pas effective.
Pour impliquer nos concitoyens et que leur participation concrète à la vie démocratique ne reste pas qu'une parole en l'air, il est indispensable et urgent d'appliquer ce genre de promesses.

Conseil des Sages

Conseil des Jeunes

Nous invitons les Cordemaisiennes et les Cordemaisiens à prendre connaissance des dernières actualités, concernant les Conseils des Sages et des Jeunes, page 22 dans ce Cordemag'.

Site : www.cordemais.fr

Facebook : Ville Cordemais

Instagram : mairiecordemais

Twitter : @MCordemais

YouTube : Mairie Cordemais

CORDEMAIS

MAIRIE DE CORDEMAIS
Avenue des Quatre Vents
44360 Cordemais
Téléphone : 02 40 57 85 18
Fax : 02 40 57 80 70
Email : mairie@cordemais.fr